

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-395 du 23 novembre 1982

chargeant le Camarade Armand MONTEIRO,
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique de
l'intérim du Camarade Isidore
AMOUSSOU, Ministre des Finances pour
compter du 23 Novembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin;

VU le décret n° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

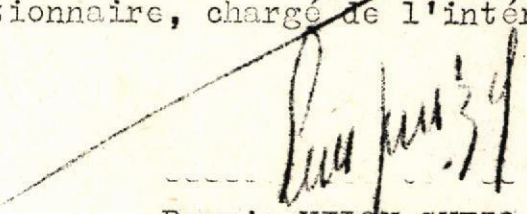
VU le décret n° 82-391 du 23 Novembre 1982 chargeant le Camarade
Romain VILON-GUEZO, Premier Vice-Président du Comité Permanent
de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Pré-
sident de la République pour compter du 23 Novembre 1982 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 23 Novembre 1982, le Camarade
Armand MONTEIRO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre des
Finances pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 novembre 1982
Pour le Président de la République absent,
Le Premier Vice-Président du Comité Per-
manent de l'Assemblée Nationale Révolu-
tionnaire, chargé de l'intérim,


Romain VILON-GUEZO

AMPLIATIONS : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 MEHRS-MF 6 PPC 2
Autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-
Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1 SGG 4